



AVIS PUBLIC

La Ville de Pont-Rouge projette d'adjuger un contrat se rapportant à du pavage, par conséquent la Ville lance l'appel d'offres *Pavages de voies publiques à Pont-Rouge – VPR-2022-04*. Le soumissionnaire qui se verra adjuger le contrat devra l'exécuter selon les Documents d'appel d'offres produits par la Ville.

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date limite de réception des soumissions : **le 11 juillet 2022 à 10 h 30**

Lieu du dépôt des soumissions : Hôtel de Ville de Pont-Rouge
189, rue Dupont
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Une garantie de soumission représentant au moins DIX POUR CENT (10%) du montant total de la Soumission avant taxe(s) doit accompagner la soumission.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 20^E JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN 2022.

Nicole Richard, greffière adjointe
Ville de Pont-Rouge